Nations Unies E/CN.6/2018/NGO/28

Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixante-deuxième session
12-23 mars 2018
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle »

Déclaration présentée par la League of Women Voters, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

17-20945 (F) 041217 141217

Merci de recycler

Déclaration

La valeur du point de vue des femmes et la contribution qu'elles peuvent apporter à la mise en œuvre de réformes en faveur des femmes rurales

Nous reconnaissons les avancées réalisées par de nombreuses femmes à travers le monde qui ont pris conscience de leur force, de leur valeur et de leur voix collectives en tant que décideuses et dirigeantes politiques. Le point de vue distinct des femmes complète et alimente les débats sur la politique sociale, économique et politique à tous les niveaux du gouvernement et à toutes les étapes de la consolidation des structures étatiques, aussi bien en période de paix qu'en période d'hostilité. Mais à l'heure actuelle, on n'entend guère la voix des femmes dans les cercles du pouvoir. Selon le rapport de l'Union interparlementaire publié en janvier 2017, les femmes ne sont à la tête de l'État que dans 7,2 % des pays et n'occupent que 19,1 % des postes de président de parlement. La parité des sexes dans les fonctions électives dynamisera et stimulera la réalisation de tous les objectifs de développement durable. Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies de montrer l'exemple en nommant des femmes qualifiées à des postes de dirigeant, et en établissant le changement d'orientation voulu pour assurer la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décisions. Nous demandons en outre que l'Organisation et ses États membres accordent la priorité aux efforts consentis pour augmenter le pourcentage de femmes à des postes de direction, comme il est indiqué dans la cible 5.5 de l'objectif de développement durable n° 5.

Nous souscrivons à la conclusion du Forum politique de haut niveau sur le développement durable, suivant laquelle il existe un lien très étroit entre l'autonomisation politique des femmes et l'amélioration de la croissance économique d'une société. Nous partageons les conclusions du rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (A/72/207), publié en juillet 2017, suivant lesquelles les États Membres devraient promouvoir la participation pleine et sur un pied d'égalité des femmes et des filles rurales au développement rural, à la gouvernance et à la prise de décisions à tous les niveaux, en coordonnant les mécanismes nationaux de promotion de l'égalité des sexes et d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales et les organisations de la société civile à tous les niveaux (alinéa c du paragraphe 53). Nous estimons qu'une plus forte participation des femmes à la vie politique permettra de trouver plus rapidement une solution plus globale aux problèmes de la pauvreté des femmes, de la discrimination fondée sur le sexe, de la violence sexiste et des profondes inégalités économiques.

Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, en particulier les pays où les femmes et les enfants sont très nombreux à vivre dans l'extrême pauvreté, se doivent de redoubler d'efforts pour que les femmes participent activement à la vie politique. Les gouvernements et la société civile, à l'échelle tant locale que nationale, doivent encourager les femmes à s'associer et à se réunir librement et pacifiquement. Les programmes doivent sensibiliser les jeunes femmes et les filles aux possibilités de se faire entendre et de remettre en question les fondements culturels et discriminatoires qui sous-tendent leur condition. Il faut que les femmes marginalisées aient accès aux données factuelles diffusées au moyen des technologies modernes de communication et qu'elles soient invitées à exprimer leurs points de vue. Il faut encourager le vote et faire savoir aux femmes que la survie et la prospérité de leur communauté dépendent de leur participation à la vie politique.

Les femmes et les filles nous disent, lorsque nous les écoutons, qu'elles souhaitent contribuer davantage au bien-être économique de leur famille. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes de réinvestir leurs revenus dans leur famille et, partant, de sortir leurs enfants de la pauvreté et d'améliorer le bien-être de la société tout entière. Lorsque les femmes font partie de la population active du secteur structuré et ont accès aux marchés, elles contribuent sensiblement à l'ensemble de la santé économique de leur communauté et de leur pays. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a estimé que 54 % des agriculteurs du monde en développement étaient des femmes. Pour peu qu'elles soient en bonne santé, instruites et qu'elles aient un emploi, ces femmes nourriront plus de bouches et consacreront une large part de leurs revenus à la santé et à l'éducation de leurs enfants, ce qui aura également pour effet d'améliorer durablement les conditions de vie de leurs amis, de leurs familles et de tous ceux qui, comme eux, souffrent de la pauvreté et de la faim dans le monde. Les femmes ont recours à des pratiques agricoles durables qui augmentent le rendement de leur exploitation de 20 % à 30 %. Promouvoir l'enseignement secondaire pour les filles et le rendre obligatoire entraînera une augmentation des revenus, ce qui aura pour effet de sortir les femmes de la pauvreté et de donner un coup de fouet à la croissance économique nationale. Lorsqu'elles exercent des fonctions de dirigeant politique, les femmes accélèrent l'institutionnalisation de la parité des sexes dans les parlements et la réalisation des objectifs de développement durable. Cela nous amène à nous demander si nos dirigeants actuels appuient les initiatives visant à donner une plus grande résonance aux revendications des femmes. Écoutent-ils leurs points de vue ? Si la réponse est négative, comme c'est souvent le cas, nous demandons aux femmes, aux hommes et aux garçons de se mobiliser au nom de toutes les femmes qui briguent une charge élective.

Il appartient aux femmes et aux hommes de s'écouter attentivement les uns les autres afin que les possibilités offertes par l'égalité des sexes se matérialisent dans des rôles de direction politique. Plus vite on prendra en compte le point de vue des femmes dans le discours politique, plus vite on établira des conditions de vie durables et on éliminera la discrimination sexiste. Les femmes sont susceptibles de changer rapidement le ton et la teneur du discours politique. Elles peuvent apporter des perspectives distinctes et utiles dans les débats, et notamment rétablir le discours civil. Les dirigeantes se félicitent que le discours civil fasse le procès de l'idéologie politique et des normes culturelles qui empêchent encore les femmes d'accéder à des postes de direction. Les femmes orientent les débats sur des questions de principes démocratiques tels que la liberté d'association et de réunion, et encouragent d'autres femmes à s'exprimer en toute franchise et à voter selon leur conscience. Parallèlement à l'action que mènent les femmes en faveur de la parité des sexes, les gouvernements et la société civile se doivent de faire prendre conscience aux femmes qu'elles ont l'obligation de voter en connaissance de cause et d'appuyer des élections justes et impartiales ainsi que des institutions publiques durables.

De façon concrète, nous constatons que les dirigeantes politiques sont plus enclines à s'intéresser aux politiques d'égalité des sexes. Les dirigeantes politiques appuient et instituent des lois et des programmes de service public qui visent à garantir aux filles un enseignement primaire et secondaire, à éliminer les mariages d'enfants, à mieux répondre aux besoins élémentaires en matière de santé moyennant des projets d'assainissement de l'eau, et à offrir aux femmes des possibilités économiques équitables. L'adoption de politiques d'égalité des sexes se traduit par l'amélioration de la sécurité personnelle et par le recul de la discrimination à l'égard des femmes dans la société. Plus la représentation des deux

sexes est équilibrée parmi les dirigeants élus, plus les femmes sont traitées sur un pied d'égalité devant la loi.

Les États et la société civile doivent continuer de faire entendre la voix des femmes qui revendiquent à juste titre le droit de jouer un rôle actif, sur un pied d'égalité avec les hommes, dans une société juste et pacifique. Les femmes ne peuvent et ne devraient pas attendre que 30 % des dirigeants élus soient des femmes avant d'engager et de mener à bien les réformes nécessaires. Elles doivent en effet entreprendre des changements dès à présent à l'échelle locale. Elles doivent se soutenir et s'encourager mutuellement dans la prise de décisions qui permettront de promouvoir leur accès aux marchés, aux services de soins de santé, à des garderies d'enfants et à des services de protection. Elles doivent veiller à ce que les filles soient scolarisées et se voient offrir la possibilité d'exercer des responsabilités citoyennes.

Il importe au plus haut point, si l'on veut instituer la parité des sexes dans l'administration publique, que les femmes soient encouragées à participer à la vie politique et qu'elles soient soutenues dans leur action. La société civile peut donner le ton en adoptant les pratiques les meilleures pour ce qui a trait au discours civil et à la transparence dans la fonction publique. Elle peut démontrer la valeur du choix éclairé et du pouvoir du vote. En plus de montrer la voie en nommant des femmes qualifiées à au moins 50 % des postes de responsabilité, nous demandons à l'Organisation des Nations Unies de privilégier, de financer et de développer les initiatives visant à accroître la participation des femmes dans les parlements, et d'accélérer également la réalisation des objectifs de développement durable. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser pour compte les femmes rurales ni les femmes en général.